



Université Abdou Moumouni



**Revue Nigérienne des Sciences Sociales, revue internationale francophone**

[reniss.niger@gmail.com](mailto:reniss.niger@gmail.com)

N° 002

ISSN :1859-5154

Septembre 2021

Presses Universitaires de l'Université Abdou Moumouni





### **Directeur de publication**

Dr OUMAROU Amadou, Maître de Conférences

### **Comité de rédaction**

**Rédacteur en chef :** Dr ABDOURAHAMANE Mohamed Moctar, Maître de Conférences

**Membres de l'équipe de rédaction :** Dr HAMIT Abdoulhadi, Dr SEIDOU Abdoulaye, Dr ADJI Souley, Dr TIEKOURA Ouassa, Dr MAGA ISSAKA Hamidou, Dr ELH DAGOBI Abdoua, Dr HAMANI Oumarou, Dr IBRAHIM MALAM Maman Sani, Dr MOUSSA Zangaou

**Secrétariat de rédaction :** Dr IBRAHIM MALAM Mamane Sani et M. HAROUNA OUSMANE Ibrahim

**Publication Assistée par Ordinateur (PAO) :** Dr. DAMBO Lawali, Maître de Conférences

**Adresse :** Laboratoire d'Études et de Recherches en Sociologie et en Anthropologie (LERSA)

École doctorale Lettres Arts, Sciences de l'Homme et de la Société, Université Abdou Moumouni de Niamey BP 418 Niamey, mail : [reniss.niger@gmail.com](mailto:reniss.niger@gmail.com)

### **Comité scientifique**

Pr BOUREIMA Amadou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr MOTCHO Henri Kokou (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr LAOUALY Mahaman Abdoulaye (Niamey), Pr ISSA DAOUDA Abdoul Aziz (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr TIDJANI ALOU Mahaman (Niamey), Pr ABDO LAOUALI Serki (Université Abdou Moumouni de Niamey), Pr VALLEAN Tindaogo (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr KABORE-PARE Afsata (Université Norbert Zongo de Koudougou), Pr VANGA Adja Ferdinand, (Université Peleforo Gon Koulibaly de Korhogo), Pr HETCHELI Kokou Folly L., Université de Lomé ; Dr MOUNKAILA Harouna, MC, (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr Alio Mahaman, MC (Université Abdou Moumouni de Niamey), Dr SOUNAYE Aboulaye, MC (ZMO, Berlin), Dr BATIONO Fernand, MC, (Université Joseph Ki-Zerbo)

### **Comité de lecture**

Kokou Folly Lolowou HETCHELI, Professeur titulaire, université de Lomé ; Gbati NAPO, Maître de Conférences, université de Lomé ; Bassirou ALHOU, Maître de Conférences, université Abdou Moumouni ; Nana-Aicha GOZA, Maître de Conférences, université Abdou Moumouni ; N'koué Emmanuel SAMBIENI, Maître de Conférences, université de Parakou ; Tindaogo VALLEAN, Professeur titulaire, université de Koudougou ; Clarisse TAMA-IMOROU, Maître de Conférences, université de Parakou ; Lawali DAMBO, Maître de Conférences, université Abdou Moumouni ; Mohamed Moctar ABDOURAHAMANE, Maître de conférences Université Abdou Moumouni ; Malam Maman NAFIOU, Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni ; Maman WAZIRI MATO, Professeur titulaire, Université Abdou Moumouni ; Amadou OUMAROU, Maître de conférences université Abdou Moumouni de Niamey ; Fernand BATIONO, Maître de conférences, université Joseph Ki-Zerbo de Ougadougou ; Bode SAMBO, Maître de conférences, université Abdou Moumouni de Niamey.

**Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) revue internationale francophone**

[reniss.niger@gmail.com](mailto:reniss.niger@gmail.com)

**Consignes aux auteurs**

*La Revue Nigérienne des Sciences Sociales (RENISS) s'aligne aux normes CAMES de rédaction des articles scientifiques*

**Consignes aux contributeurs**

La Revue Nigérienne des Sciences Sociales demande aux auteurs de respecter strictement les consignes recommandées par le CAMES dans le cadre de la rédaction d'un article scientifique.

L'article proposé doit être saisi sous logiciel Word, police Times New Roman, taille 12. Le texte ne doit pas dépasser 50.000 signes espaces compris, y compris les notes infra-paginales, références, graphiques et tableaux (entre 10 et 18 pages).

1. Titre de l'article

Minuscule caractère Times New Roman 16, gras, espace après 18 points.

2. Résumé

Times New Roman 12, 10 lignes maximum (en français et en anglais) suivi respectivement des mots clés (max.5 mots) dans les deux langues. Traduction de l'intitulé du titre de l'article comprise.

3. Corps du texte

Times New Roman 12, interligne simple, espace avant et après 6 points sans alinéa.

3.1 Titres

3.1.1. Chapitre (1.), espace avant 12 pts, minuscules, gras, Times New Roman 14.

3.1.2. Sous-titres (1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.

3.1.3. Autres sous-titres (1.1.1.), espace avant 6 pts, minuscules, gras, Times New Roman 12.

4. La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou émane d'une recherche de terrain. La structure d'un article scientifique en sciences sociales se présente comme suit :

- **Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale** : Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (contexte général du sujet, problématique, hypothèses, objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Références bibliographiques.
- **Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain** : Titre, Nom et Prénom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres.

Exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.

6. Les passages cités sont présentés en times new romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il est recommandé d'aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en times new romain et en retrait (1cm), et réduire la taille de police d'un point.

7. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).
- Exemples :
  - Parlant de la réforme LMD dans l'enseignement supérieur africain, autant dire que « nous avons ici à faire à un cas de transfert intégral de modèle d'organisation de l'enseignement supérieur. Conçue au départ dans les pays anglo-saxons, cette réforme s'étend aux pays membres de l'Union européenne, avant d'être transférée dans certains pays africains » (M. Tidjani Alou, 2010, p.88).
  - Dans ses travaux sur l'éducation environnementale au Niger, M.M. Abdourahamane (2013, p.32) insiste sur le fait que « L'environnement est un objet de connaissance, donc susceptible d'interprétation diverses selon les réalités culturelles. C'est pourquoi, les comportements des individus face l'environnement sont, en général, déterminés par leur conception de ce dernier ».

## Références bibliographiques

### Article dans une revue

OUMAROU Amadou, 2016, « La prévention des inondations à Niamey, une entrée pour une analyse de la gouvernance urbaine » in *Revue Dezan* n° 011, Laboratoire de Sociologie, d'Anthropologie et d'Études Africaines (LASANEA), Université Abomey Calavi, pp. 295-31

### Chapitre d'ouvrage

ALARY Véronique, 2012, « le concept d'insécurité alimentaire : quelques enseignements pour les recherches à venir » in SEMEU KANDEM Mokadem, *Pour une géographie du développement. Autour de la recherche de Georges Courade*, Paris, Karthala, pp. 119-128

### Ouvrage

DURU-BELLAT Marie et MINGAT Alain, 1993, *Pour une approche analytique du fonctionnement du système éducatif*, Paris, PUF

## Table des matières

<b>SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>9</b>
EAU ET ASSAINISSEMENT DANS UN QUARTIER TRADITIONNEL DE DAKAR : HANN VILLAGE .....	11
<i>NDIAYE Awa Faye<sup>(1)</sup>, DIOUF Babacar<sup>(2)</sup>, CASSE Lamine Ousmane<sup>(3)</sup>, NDIAYE Modou<sup>(4)</sup></i>	
ETUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES ACTIVITES DE DEMOUSTICATION DANS LES COMMUNES DE TOUMODI ET AGBOVILLE, COTE D'IVOIRE .....	27
<i>OULAH TATE Roger<sup>(1)</sup>, KONE ATIOUMOUNAN Blaise, DIAKARIDIA Fofana</i>	
GESTION ET FORME D'UTILISATION DES TERRES AGRICOLES DANS LES TERROIRS DE BEMBEREKE, BENIN .....	39
<i>KOMBIENI M'Bouaré Frédéric</i>	
HOMMES ET SANTE MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO : EXPERIENCES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FEMME ENCEINTE AU DISTRICT SANITAIRE DE KOUDOUGOU .....	49
<i>CONGO Mariam, BATIONO Bouma Fernand</i>	
DEMOGRAPHIE ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU NIGER : UNE APPROCHE DU MODELE A CORRECTION D'ERREUR.....	61
<i>ISSOUFOU Oumarou</i>	
ASTICOTS DANS L'ALIMENTATION DES POULETS LOCAUX A NIAMEY : FACTEURS D'ADOPTION ET INFLUENCE DES PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES .....	73
<i>(1)ALASSANE ISSOUFOU Abdoul-Aziz, (2)OUMAROU Amadou, (3)BERTI Fabio, (4)LEBAILLY Philippe</i>	
IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'INSTALLATION DE L'USINE NOCIBE DANS LA COMMUNE D'ADJA-OUERE, BENIN .....	87
<i>DAKO KPACHA Sabine Mètohué</i>	
LES NOUVELLES MUTATIONS SOCIALES ET LEUR RAPPORT A LA MATERNITE CHEZ L'ADOLESCENTE EN MILIEU BAATONU DE LA COMMUNE DE KANDI AU NORD DU BENIN .....	99
<i>(1)ADAM NOUHOUN Loukoumanou, (2)IMOROU Abou-Bakari</i>	
FACTEURS EXPLICATIFS DU PHENOMENE DE GIGOLO DANS LES COMMUNAUTES FON ET YORUBA A COTONOU : UNE APPROCHE NEGOCIEE DU COMPORTEMENT SEXUEL.....	117
<i>(1) TAKPE Kouami Auguste, (2)HINNOU Patrick</i>	
DYNAMIQUE DES LIMITES ENTRE LES ESPACES AGRICOLES ET PASTORAUX DANS LA COMMUNE DE BOUNE AU NIGER .....	129
<i>ADAMOU MAMANE Mahamadou<sup>1</sup>, MAHAMAN Karimoune<sup>2</sup></i>	
CONTRAINTES SOCIALES ET STRATEGIES DE SURVIE DES PERSONNES ADULTES VIVANT DANS LES RUES DE LA VILLE DE COTONOU AU BENIN	141
<i>MONTCHO Bruno<sup>(1)</sup>, TOHOUEGNON Armelle Grey<sup>2</sup>, DAWSON Claude<sup>3</sup>, ETCHO Jacob<sup>4</sup>, KOUNAKOU Roger<sup>5</sup></i>	
<b>INFLUENCE DU MICROCREDIT DES FEMMES SUR LA COHESION SOCIALE AU SEIN DES MENAGES DU DEPARTEMENT DU BORGOU AU NORD DU BENIN .....</b>	<b>155</b>
<b><i>DEMBA DIALLO Kassimou</i></b>	
<b>SOCIOLOGIE DE L'EDUCATION .....</b>	<b>171</b>
REPRESENTATIONS SOCIALES DU DESSIN CHEZ LES ELEVES DU LYCEE MODERNE NANGUI ABROGOUA LL.....	173
<i>JOHNSON TOURÉ Ya Eveline</i>	
SENTIMENT D'EFFICACITE PERSONNELLE D L'ENSEIGNANT ET CLIMAT DE LA CLASSE DANS LES LYCEES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS EN COTE D'IVOIRE.....	185
<i>(1)ZOKOU Gbomené Hervé, (2) BERTE Zakaria</i>	
PLACE DU NUMERIQUE DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES DU NIGER : ENTRE DEFIS ET OPPORTUNITES .....	197
<i>MOHAMED SAGAYAR Moussa</i>	
EFFETS DE L'USAGE DU TELEPHONE CELLULAIRE SUR LES ACTIVITES D'APPRENTISSAGE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER) .....	211
<i>(1)DAOUDA Ali, (2) OUSSEINI ISSA Ibrahim</i>	
ANALYSE DES PROBLEMES DE REALISATION DES MEMOIRES DE RECHERCHE A L'UNIVERSITE DE LOME .....	223
<i>TCHAGNAOU Akimou, BARAO Madougou, PEKPELI Toyi</i>	
LE CHEF D'ETABLISSEMENT, UN MANAGER OUBLIE .....	235
<i>KARIDIO Idrissa, GOZA Nana Aicha</i>	

## Influence du Microcrédit des femmes sur la cohésion sociale au sein des ménages du département du Borgou au Nord du Bénin.

**DEMBA DIALLO Kassimou**

Enseignant-chercheur à l'UAC, Maître-assistant des Universités CAMES. Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Education au Développement Durable. (LAAEDD) Cotonou Benin tel+22997771225 E-mail : [dembakas@ahoo.fr](mailto:dembakas@ahoo.fr)

### Résumé

Au Bénin, 52,2% de ménages sont pauvres en matière des conditions de vie et 47,9% en matière de patrimoine des ménages (MEF 2008). Pour réduire ce phénomène au sein des ménages. Pour réduire ce phénomène les femmes ont contracté des microcrédits pour exercer des activités économiques, troublant ainsi des habitudes culturelles. Quelles sont les raisons qui fondant cette instabilité dans les ménages du Borgou ? La méthodologie est basée sur la recherche documentaire, le tout complété par des entretiens, des observations, l'administration des questionnaires et des discussions de focus group ainsi que des récits de vie. Il ressort que l'attachement des femmes à leurs activités économiques, leurs mobilités plus accrues, l'élargissement de leurs réseaux sociaux d'amitié, la crise de confiance sont autant de raisons qui détériorent les relations au sein des ménages.

Mots clés : Microcrédit, cohésion sociale, ménage, Borgou

### Abstract

To Benin, 52,2% of households are poor concerning the conditions of life and 47,9% concerning heritage of the households, (MEF 2008). To reduce this phenomenon within them, the women agreed some microcrédits to exercise economic activities, disturbing so the cultural habits. What sometimes puts in pain the social cohesion of the households What are the reasons who founding this instability in the households of the Borgou? The methodology is based on the documentary research, of the interviews, the observations, the questionnaires and the discussions of focus group as well as the narrations of life. He/it comes out again that the attachment of the women to their economic activities, their mobilities more increased the development of new networks of friendship, the crisis of confidence is as many reasons that damage the relations within the households.

Key words: Microcrédit, social cohesion, household, Borgou,

### Introduction

La pauvreté est un phénomène mondial qui n'épargne aucun continent. Les sources de ce phénomène sont diversement appréciées par des auteurs et des institutions. Ainsi, pour Simmel, fondateur de la sociologie de la pauvreté, il n'existe pas une classe sociale des pauvres. Cette catégorie de personnes existe dans tous les domaines socioprofessionnels et il écrivait ceci :

*« Le fait que quelqu'un soit pauvre ne veut pas dire qu'il appartienne à la catégorie sociale spécifique des pauvres. Il peut être un commerçant, un artiste ou un employé pauvre, mais il demeure dans la catégorie (commerçant, artiste ou employé), qui est définie par une activité ou une position spécifique. Dans cette catégorie, il est possible qu'il occupe, à cause de sa*

*pauvreté, une position qui se modifie au fur et à mesure ; mais les individus qui, sous différents statuts et occupations, sont dans une telle position ne sont pas regroupés de quelques manières dans un tout sociologique particulier, différent de la couche sociale à*

*Laquelle ils appartiennent. Ce n'est qu'à partir de ce moment où ils sont assistés- qu'ils deviennent membres, mais par l'attitude collective que la société, en tant que tout, adopte à son égard » (G. Simmel 1998, p52).*

Selon lui, la pauvreté est une réalité à la fois extrêmement simple et extrêmement compliquée. Simple, parce qu'elle se définit comme un déficit de revenus qui est relativement facile à résoudre. Compliquée, parce que les non pauvres, voire les riches, cherchent à la définir moyennant les concepts qui ne mettent pas en danger leurs privilèges. Il souligne que les besoins en matière de développement se définissent relativement à un statut social particulier et varient en fonction de la classe sociale d'appartenance des individus et définit la pauvreté comme suit :

*« Chaque milieu, chaque classe sociale a des besoins spécifiques, l'impossibilité de les satisfaire est synonyme de pauvreté ».*

Dans un autre sens, (A. Tévoèdjè, 1978) estime que, la pauvreté constitue paradoxalement la « *richesse des peuples* ». Il a ensuite essayé de faire la nuance entre pauvreté et misère. Cette dernière se traduit, en effet, par la famine qui tue, les maladies tropicales, le chômage permanent, la mendicité, l'inculture, la cabane exigüe ou s'entremêlent bêtes et gens.

Une des définitions les plus éloquentes de la pauvreté est celle donnée par (A. Bartoli, 1986). Selon lui, la pauvreté est multidimensionnelle. Elle est dénuement profond de biens matériels et culturels qui s'oppose au développement normal de l'individu au point de compromettre en lui l'intégrité de la personne et, comme telle, pauvreté « *absolue* ». Le miséreux est celui dont

la pauvreté est en dessous du pain quotidien, dont le débat avec la vie qui lui est imposée est si dégradant et si absorbant qu'il ruine toute vie de l'esprit. Etre pauvre, c'est n'est pas pouvoir assurer par ses ressources ou activités propres la couverture de ses besoins biologiques et de ceux de sa famille, vivre dans un état permanent de relégation et d'insécurité vitale qui tend à être héréditaire : avoir faim, n'être ni instruit, ni soigné, vivre dans des conditions de logement défectueuses, travailler dans des conditions inhumaines. Une situation de misère s'apprécie aussi par rapport aux conditions de vie et de travail des autres membres d'une même société en un même moment. La pauvreté en ce sens est « *relative* ». Sont alors en état de pauvreté, les individus ou les familles dont les revenus et les autres ressources, les conditions d'existence et de patrimoine, les conditions d'emploi et de travail, sont nettement en dessous du niveau moyen de la société dans laquelle ils vivent. L'auteur a insisté à juste titre, sur le rôle que joue l'économie dans la pauvreté. Pour lui,

*« Les pauvres cumulent les handicaps : ceux de l'âge, du sexe, du nombre d'enfants, de la couleur de la peau, de la maladie, de la fragilité de la structure familiale.... Les handicaps de la naissance aussi. Au départ de la vie, la pauvreté établit un barrage d'empêchements : carences alimentaires, santés affaiblies d'ascendants ou de descendants, spectacle précoce de la misère et de la laideur, vie familiale instable, blessures affectives multiples de l'enfance, absence de modèle adapté au développement intellectuel, complexe d'infériorité qui embarrasse tout au long de l'existence vécue en état de subordination et d'humiliation, consentement à l'injustice alors que l'on subit le mépris des nantis » (Banque Mondiale, 2004, p93).*

D'après les travaux du Sommet Mondial sur le Développement Social tenu en mars 1997 à Copenhague,

*« La pauvreté se manifeste sous diverses formes : Absence de revenu et de ressources productives suffisantes pour assurer les moyens d'existence viable ; faim et malnutrition,*

*mauvaise santé, morbidité et mortalité accrues du fait des maladies ; environnement insalubre ; discrimination sociale et exclusion » (PNUD, 1998, p36)*

L'UNESCO et la Banque Mondiale ont été plus concrets. Pour eux, le pauvre est celui qui vit en dessous d'un dollar par jour. Dans le rapport sur le développement dans le monde en 1990, la Banque Mondiale avait utilisé comme fourchettes des seuils de pauvreté variant de 275\$ US à 370\$ US par personne et par an. Notons que le premier chiffre correspond à l'indigence qui est la forme aggravée de la pauvreté (275\$ US qui équivaut 137.500 F CFA par an soit environ 375 FCFA par jour et par tête) et le second chiffre correspond à la pauvreté (370 \$ US qui équivaut à 185.000 FCFA soit environ 510 FCFA par jour et par personne) (Banque Mondiale, 2004)

Ces différentes définitions rendent compte diversement du phénomène de pauvreté qui sévit de diverses manières les pays du monde. Il devient impérieux aux dirigeants des pays, aux organismes internationaux, sous régionaux et régionaux ainsi que les gouvernants des pays d'œuvrer pour son éradication.

La micro finance à travers le microcrédit paraît l'outil le plus efficace à cet effet. Confirmé par Koffi Anan lorsqu'il déclarait que, le microcrédit s'est révélé « *une arme efficace contre la misère et la faim* ». Le cas le plus édifiant est dans celui de Mohammad Yunus à travers la Grameen Bank au Bangladesh. En effet, cette Institutions a octroyé des microcrédits aux femmes pauvres et ces dernières sont ensuite sorties de la pauvreté grâce à leurs activités économiques. Cette initiative a valu le prix Nobel de la paix à l'auteur et à l'institution en 2006. Dans le même sillage, (I. Guerin, J. Palier, B. Prévost, 2009) ont témoigné que le continent asiatique a connu un terrible développement des pratiques de microfinance. Dans leurs analyses, ils ont montré les progrès réalisés dans les principaux pays comme, Bangladesh, Inde, Laos et le Vietnam. Selon cet auteur, les microcrédits ont réellement contribué à l'amélioration du niveau de vie des familles démunies et favorisé l'équilibre des relations au sein des ménages. Les femmes sont de plus en plus considérées comme des acteurs économiques indispensables. Le microcrédit a également facilité la création des activités de production et d'échange au profit de la croissance économique des pays et même du continent.

Pour mieux comprendre le phénomène, (M. Yunus,1997) nous indique que, le microcrédit est un prêt destiné à des personnes défavorisées, de préférence les femmes, pour leur permettre de créer des activités génératrices de revenus. Un crédit pour payer la cotisation d'un enterrement ou acheter télévision ne relève pas de microcrédit. Dans un sens large, le microcrédit se définit comme un dispositif qui consiste à prêter de faibles sommes d'argent à des personnes n'ayant pas accès au système bancaire classique, ne disposant pas de garanties réelles, d'apport personnel suffisant, et le montant dont elles ont besoin est trop faible pour intéresser les banques.

Cette expérience a fait tache d'huile dans tout le monde entier dont l'Afrique et particulièrement au Bénin, grâce à la libéralisation économique intervenu après la conférence des foires vives de la nation de février 1990. Cette réalité a eu une adhésion massive des femmes estimée à 96% (FNM, 2012) des bénéficiaires, contre 84,2% dans le monde selon le sommet mondial de microcrédit en 2006(Ada Dialogue N°37, 2007).

Au Bénin, le microcrédit a eu un écho favorable dans tout le pays et particulièrement dans le département du Borgou où le commerce constitue la seconde activité la plus pratiquée après l'agriculture. Dans cette localité aussi cet outil a eu un engouement terrible des femmes au détriment des hommes qui sont réticents. Mais le constat est que l'exercice des activités génératrices des femmes du département du Borgou, bénéficiaires des microcrédits a changé les habitudes au sein des ménages. Ce qui n'est pas acceptable des hommes et entraîne des tensions. L'Objectif de cette recherche est de définir dans la

première partie le cadre théorique ayant rendu possible cette recherche et dans la deuxième partie ressortir les comportements des femmes bénéficiaires qui indisposent les hommes au sein des ménages du département du Borgou.

## 1. Considérations théoriques, méthodologique de la recherche.

### 1.1. Problème

Dans l'histoire du Bénin, les femmes ont toujours montré leur bravoure et leur endurance aux côtés de leurs époux. A titre illustratif, le (Laboratoire AMEN, 2008, p25) a mentionné l'importance de la participation des femmes à la vie publique et politique depuis le 19<sup>e</sup> siècle, précisément sous le règne de Guézo (1818-1858) en ces termes :« *C'étaient des Amazones corps d'armées féminines dont la bravoure et l'intrépidité ont permis de gagner des guerres et d'étendre l'hégémonie du royaume de « Danxome » sur les contrées avoisinantes ».*

Ces références montrent la bravoure des femmes dahoméennes. Elles étaient considérées et obtenaient des soins particuliers dans les régimes féodaux. Leur participation à la sécurité et à la défense contre l'envahisseur des royaumes était indispensable et efficace. La femme béninoise a perdu cette position stratégique, récupérée par les pratiques culturelles africaines. Elles sont désormais subordonnées à l'homme et confinées dans les ménages pour les travaux domestiques. La tradition est devenue la norme de référence qui guide leurs comportements au sein des ménages. Elles étaient écartées de certaines activités économiques, du droit au crédit et du droit à l'héritage

Le sexisme conçu « *comme une attitude de discrimination fondée sur le sexe* », s'exerçant à l'encontre des femmes a très longtemps sévi dans plusieurs pays. Par exemple, dans certaines communautés Hindou et Arabes, le commerce tenu par une femme est une « *abomination* » ; les femmes s'abstiennent donc de vendre mais aussi d'acheter. En haute Egypte, les femmes ne doivent ni toucher à la monnaie, ni en parler, même si elles sont revêtues d'or. Dans certaines régions du Maroc jusque dans les années 80, qu'une femme vende ou achète était « *une atteinte à sa dignité et à Dieu* ». (I. Guerin, J. Palier, B. Prévost, 2009).

Cette marginalisation séculaire des femmes dans l'exercice des activités génératrices de revenus et du droit à l'instruction, était devenue une préoccupation de la communauté internationale qui, depuis les Conférences de Bucarest en 1974 sur la population jusqu'à celle de Beijing sur les femmes en 1995, en passant par le sommet des pays africains à Dakar N'gor en 1992, la Conférence Internationale sur la Population et le Développement conjuguée avec le Sommet Social en 1994, les Nations-Unies ont manifesté davantage leur détermination à œuvrer constamment pour renforcer la promotion des femmes et leur intégration au processus de développement. (G. Biao, 2005).

La crise économique des années 80, ayant secoué la plupart des pays africains dont le Bénin, a sévèrement atteint les ménages a permis aux différents acteurs de reconsidérer la position des femmes et de leur permettre de participer à la satisfaction des besoins du ménage à leurs propres épanouissements financiers à travers l'exercice d'une activité économique.

L'avènement des Institutions de micro finance et les microcrédits aux pauvres constituent alors une aubaine. Les femmes ont pris des crédits pour exercer des activités économiques afin de participer aux côtés des hommes à la prise en charge des besoins du ménage.

Cette nouvelle donne qui émancipe les femmes et qui les installe dans les espaces réservés aux hommes dans la division traditionnelle du travail n'est pas bien apprécié par les hommes qui, voyant leur pouvoir

s'effriter au sein du ménage passent par des menaces, des intimidations, des injures, des plaintes et en même temps apprécient en dépit de tout, la participation des femmes au sein des ménages. La persistance de la situation conduit parfois à des divorces. . Ce paradoxe a très tôt attiré notre attention et nous a amené à poser la question de savoir : Quelles sont les raisons qui fondent cette instabilité dans les ménages du Département du Borgou ?

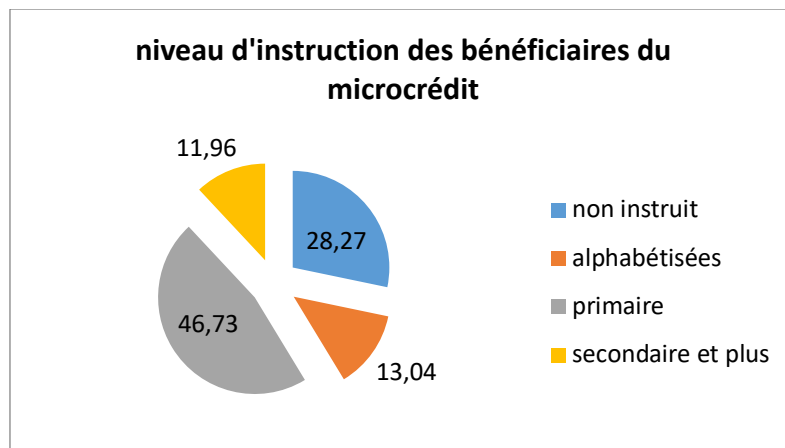
## 1.2. Démarche méthodologique de la recherche

Pour mener cette recherche à terme nous avons adopté une démarche méthodologique mixte. Elle est à la fois qualitative et quantitative. Nous nous sommes appuyés sur la recherche documentaire, le tout complété par des entretiens, des observations, l'administration des questionnaires et des discussions de focus group ainsi que des récits de vie. La fiche de lecture, le guide d'entretien, la grille d'observation, le questionnaire, la fiche du focus group discussion ainsi que la fiche du récit de vie sont autant d'outils qui ont facilité les recueils d'informations sur le terrain. Au total 14 personnes ressources, 10 observations, 92 questionnaires, 12 focus groupe discussions et 5 récits de vie ont été faits. Le choix est porté sur le département du Borgou du fait que la plupart des populations de cette sont des conservateurs donc, des pratiques socioculturelles sont toujours en vigueur. L'infiltration des institutions de micro finance et les microcrédits qui tentent de changer les habitudes n'est pas facile au sein des ménages. Une situation qui a attiré notre attention et à suscité cette recherche.

## 1.3. Caractéristiques des bénéficiaires du Microcrédit

L'initiative d'octroyer les microcrédits n'est sélective, elle concerne les deux sexes sans distinction de religion. les résultats de notre enquête de terrain a donné les résultats suivants

Graphique N°1 : Caractéristique des bénéficiaires des microcrédits



Source : Résultats de terrain, 2020

Le graphique3 ci-dessus montre le niveau d'instruction des acteurs bénéficiaires du microcrédit interrogés lors de nos recherches sur le terrain. Il indique que l'ensemble des bénéficiaires du microcrédit ayant un niveau primaire et secondaire constituent plus de la moitié des bénéficiaires du microcrédit. Elles sont 64 de l'ensemble des femmes bénéficiaires interrogées soit un pourcentage de 58,69%. Ce taux élevé de bénéficiaires instruits dénote de la maturité dans la gestion des activités économiques. La plupart de ces femmes font partie de celles qui sont expérimentées dans le domaine. Par contre ceux qui ne sont pas instruits sont dans les crédits intermédiaires et au premier crédit. Ceux-là ne prennent pas de risque de peur de tomber dans des impayés. Elles dans des situations de sécurisation et de prévention

car, des surprises sont souvent des moments de honte. Toute chose que le Baatonu, ethnie en majorité dans le Borgou n'aime pas. Car, selon un sage rencontré à Nikki, « *Il vaut mieux mourir que de subir la honte* ». Dans l'ensemble, les personnes bénéficiaires du microcrédit font des bénéfices à des montants différents. Ce qui leur permet d'entretenir leur ménage.

## **2. Microcrédit à l'épreuve de la cohésion sociale dans les ménages du département du Borgou.**

### **2.1. Montant des crédits octroyés aux bénéficiaires dans le département du Borgou**

Les montants des crédits octroyés aux populations dans le département du Borgou varient selon l'expérience. Selon le chef agence de l'ONG de microfinance SIAN'SON, les montants de crédit varie de cinquante mille (50.000) à un million (1.000.000) de francs CFA. Les bénéficiaires se constituent en groupe de solidarité composé de quatre (04) à six (06) personnes. L'institution de microfinance accorde généralement un seul crédit au groupe qui le redistribue ensuite entre ses membres. Plus tard, le groupe collecte les remboursements des membres, transmet le montant total à l'institution de microfinance.

La caution solidaire exprime la solidarité des codébiteurs de remboursement. C'est dire qu'il doit exister une confiance réciproque entre les membres d'un même groupe solidaire du moment où chacun d'eux constitue une garantie ou un avaliseur pour l'autre de sorte que, lorsqu'un membre est défaillant dans le paiement, les autres membres prennent la relève et remboursent à sa place au risque d'écopper d'une sanction collective. Une femme bénéficiaire rencontrée lors de nos enquêtes de terrain disait :

*« Cette technique d'octroi de crédit est la bienvenue. Elle permet à toute personne désireuse d'exercer une activité d'avoir un capital et de rembourser facilement. Elle permet également aux Institution de microfinance de se rassurer du remboursement ». (R, revendeuse à Parakou)*

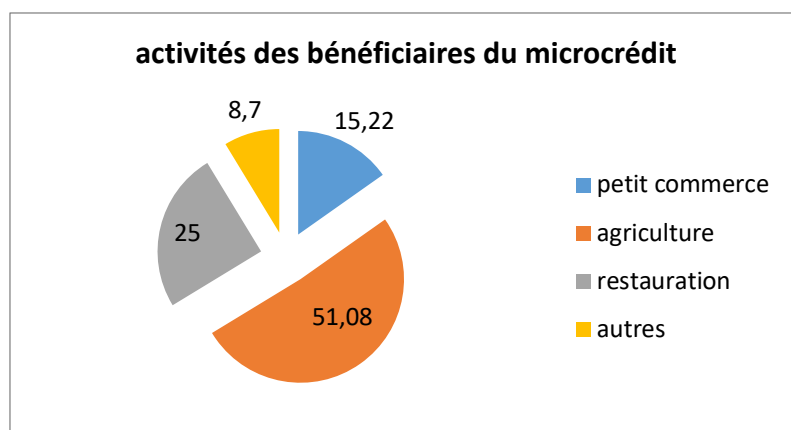
Plusieurs personnes ont profité de cette aubaine pour obtenir des crédits des institutions de microfinance et exercer des activités économiques.

### **2.2. Activités économiques des femmes du Département du Borgou**

Le département du Borgou n'est pas resté en marge des autres départements dans la lutte contre la pauvreté. Plusieurs institutions de micro finance notamment PADME SIA N'SON, PAPME, FECECAM, Vital finance, FINADEV-SA se sont installées et octroient les microcrédits aux plus démunis leur permettant ainsi d'exercer des activités économiques. Ces institutions octroient des crédits à des taux différents qui peuvent varier de 5% à 10%. Avec ces crédits, les bénéficiaires exercent plusieurs activités économiques.

Le graphique ci-dessous montre les différentes activités exercées par les bénéficiaires des microcrédits dans le département du Borgou au nord du Bénin.

*Graphique N°2 : Activités des bénéficiaires du microcrédit dans le département du Borgou*



Source : Résultats de terrain, 2020

Le graphique2 ci-dessus montre les activités exercées par les bénéficiaires du microcrédit dans le département du Borgou. Ainsi nous pouvons lire que l'activité principale exercées par les personnes bénéficiaires du microcrédit est l'agriculture. Cette activité est exercée par un peu plus de la moitié des acteurs bénéficiaires interrogés c'est a dire 51,22% des enquêtés. Les crédits alloués à cette catégorie d'acteurs leur servent à l'entretien des champs à travers le désherbage, la semence, la récolte etc. Ces acteurs demandent d'un tiers moyennant une rémunération. L'activité de restauration vient ensuite avec une proportion de 25% des bénéficiaires. Cette activité est essentiellement exercée par les femmes et concerne les mets locaux tels que l'igname pilé, les beignets, le ragoût etc. Elles créent également des emplois pour des jeunes qui, du coup s'initient dans les activités économiques de leurs choix. En somme, avec les crédits obtenus des institutions de microfinance les femmes ont créé de petites entreprises capables de leur donner une indépendance financière.



*Photo1 : Préparation de l'igname pilé dans la ville de Parakou*

Cliché : K. Demba Diallo, novembre 2020

La photo1 ci-dessus montre les jeunes filles bénéficiaires de microcrédits et constitués en équipe de groupe solidaire en pleine activité de transformation de l'igname en igname pilé. Cela se passe dans la ville de Parakou. Ce met très bien apprécié dans le Borgou constitue le principal repas.

En plus de ces activités, les bénéficiaires du microcrédit exercent également le petit commerce. Cette activité constitue la troisième activité et regroupe les produits vivriers, les volailles, les tubercules.



*Photo2 : Etalage d'une dame bénéficiaire du microcrédit*

Cliché : K. Demba Diallo, novembre 2020

La photo N°2 montre une jeune dame de 40an environ. Elle a contracté des crédits auprès de l'institution de microfinance SIAN' SON pour exercer cette activité. En dehors des produits cosmétiques, elle revend également des produits vivriers, des produits agricoles comme des cossettes, de l'igname etc.

Enfin, nous avons interrogé les femmes bénéficiaires de microcrédit qui exercent des activités diverses. On peut citer : le stockage des produits vivriers, les activités de tontine, Il s'agit aussi des activités manuelles telles que la couture, la coiffure, le tissage, la broderie etc. Pour cette catégorie de femmes bénéficiaires de microcrédits, les prêts ont servi à s'installer, acheter les outils de travail etc.



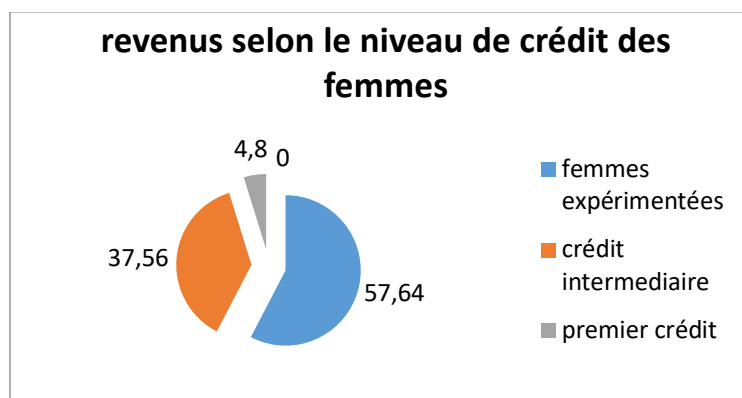
*Photo3 : Préparation des sacs de stockage de Maïs à Nikki*

Cliché ; K. Demba Diallo, Novembre 2020

La photo3 montre les jeunes dames de la commune de Nikki qui préparent des sacs pour des activités de stockage des produits vivriers. Elles font le stockage des produits tels que le maïs, le mil, le sorgho pour les revendre un peu plus tard et faire beaucoup plus de bénéfice. Cette activité est très bien développée dans le département du Borgou qui et d'ailleurs appelée le grenier du Bénin et se transmet de génération en génération. Il faut remarquer que cette activité est saisonnière. Nous avons eu l'occasion de surprendre ces femmes en pleine préparation pour l'achat et le stockage des produits vivriers.

Les femmes bénéficiaires du microcrédit dans le département du Borgou ne sont toutes au même niveau d'exercice des activités génératrices de revenu.

Graphique N°3 : Catégorisation des revenus des bénéficiaires du microcrédit.



Source, résultats de terrain, 2020.

Les femmes expérimentées constituent la majorité des personnes interrogées lors de nos enquêtes sur le terrain. Elles sont plus de la moitié des femmes bénéficiaires interrogées soit un taux de 57,64%. Ce sont des femmes qui ont déjà renouvelé plusieurs fois leur crédit et ont déjà constitué un capital. Elles prennent de nouveaux crédits pour renforcer le capital et renforcer leurs activités économiques. Certaines parmi elles profitent pour créer d'autres petites entreprises pour multiplier leurs sources de revenus et créer des emplois pour les jeunes du département du Borgou. Plusieurs parmi elles ont développé un grand commerce et animent les marchés de Malanville, Bohicon, Cotonou et Parakou. A Nikki, la majorité des interrogées sont commerçantes au marché de « Taki sari », marché local qui, de par sa proximité avec le Nigeria est fréquenté par les Yoruba, Haoussa et à une moindre mesure les Ibo. Avec l'octroi de ces crédits, les séances de formation en gestion des Activités Génératrices de Revenus, ainsi que leur niveau d'instruction, les femmes bénéficiaires du programme parviennent à accroître leurs revenus, par une bonne gestion de leurs activités et de bons investissements. Cette catégorie de femmes a un revenu un peu plus consistant et varie de cent mille (100.000) à deux cent cinquante mille (250.000) CFA mensuel. A ce sujet, le comptable d'une institution de micro finance rencontrée à Nikki faisait comprendre que :

*« Ceux qui sont expérimentés, qui ont fait la côte d'ivoire, le Nigeria, le Gabon, adaptent leurs activités à la saison arrivent à faire beaucoup de bénéfice. Elles arrivent à s'acheter des motos, des parcelles et construisent de belles maisons. Elles se préparent pour des voyages inter continents. ».(B. comptable IMF Nikki)*

Les femmes bénéficiaires qui sont à leur deuxième crédit c'est-à-dire le crédit intermédiaire constituent 37,56% des femmes bénéficiaires interrogées. Les femmes développent des activités de restauration pendant que les hommes agrandissent les espaces culturelles et pendant la saison morte (sèche) ils rentrent dans de petites activités de conduite de taxi moto, de revente etc. Elles ont un revenu compris entre vingt-cinq mille (25.000) mille à cinquante 50.000) mille francs CFA. Elles sont moins expérimentées, et n'ont pas autres sources de revenus. Mais elles sont en train de constituer un capital qui leur permettra de grandir financièrement et sortir de la pauvreté.

Enfin, nous avons également interrogé les femmes qui sont à leur premier crédit. Elles sont moins expérimentées et hésitent dans leur prise de risque. Elles demandent un faible montant de crédit qui ne permet pas d'avoir une rentabilité consistante. Ainsi leurs revenus est compris entre dix mille (10.000) et vingt mille (20.000) francs CFA selon les personnes enquêtées. Une femme bénéficiaire nous a confié ceci :

*« Le marché m'inquiète. J'ai peur de contracter un crédit d'un grand montant et que le marché ne réponde pas. Vous êtes d'avis avec moi que lorsqu'on a des impayés on ne dort plus, on est traqué de toute part. Difficilement on trouve quelqu'un pour nous venir en aide. je ne peux pas courir ce risque. je prends ce qui est facile à rembourser ».*(B, revendeuse de cosmétique à Tchaourou).

Les revenus issus des activités économiques des femmes bénéficiaires du microcrédit assurent la satisfaction des besoins personnels tels que l'esthétique, habillement, assistance aux parents, et participations aux différents rituels etc. ces revenus permettent également de contribuer à la satisfaction des besoins de leurs ménages à savoir : alimentation, habillement des enfants, parfois leur scolarité, la santé et autres urgences immédiates comme les goutés. Le logement est exclusivement du domaine de l'époux qui vaille que vaille assure et participe aussi dans les autres domaines.

C'est pourquoi, (C. Susy in ADA N°37, 2007, p10) affirmait que, les femmes constituent le levier des ménages. A ce titre, il précise que :

*« Le revenu supplémentaire des femmes bénéficie à leurs enfants, particulièrement en termes d'éducation, régime alimentaire, soins médicaux et habillement ».*

Et à (N. Kabere 2008, p137) de renchérir en ces termes :

*« Dans les pays du sud, la lutte contre la pauvreté passe beaucoup par les femmes. Elles sont très impliquées dans les activités génératrices de revenus. Ce sont elles qui déterminent les conditions dans lesquelles vit la famille...il apparaît nettement à la fois qu'elles sont plus souvent qu'à leur tour les clientes des IMF et que l'argent dont elles disposent ainsi leur permet, non seulement leur situation matérielle et celle de leur famille, mais de renforcer leur position à la fois dans le couple et dans leur milieu social. Ces conséquences que favorise l'accès au crédit ne vont pas toujours de soi. Les femmes ont tendance à privilégier les dépenses de consommation. Elles ne contrôlent pas souvent l'argent dont elles disposent... ».*

Certaines femmes ont profité de ce crédit pour sortir de la pauvreté et occuper les espaces qui étaient réservés aux hommes dans la gestion traditionnelle du travail. Elles travaillent de jour comme de nuit dans le seul but de faire des bénéfices et satisfaire les besoins de leur ménage.

A ce sujet, une femme bénéficiaire du MCPP dans la ville de Parakou déclarait :

*« Je veux contribuer à la satisfaction des besoins du ménage. Les temps sont difficiles et je pense porter une aide à mon époux. Tout seul, il sera essoufflé »* (L, revendeuse de divers à Parakou, 35ans environ).

Les époux ayant des revenus limités qui ne permet pas de subvenir à tous les besoins du ménage, trouvent un relais de poids qui facilite leur épanouissement et ceux des enfants.

Cette disposition montre la prise de conscience des femmes face aux difficultés que vivent les ménages. A cet effet, il s'agit de

*« Répondre plus efficacement aux défis en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes »* (A-S. Soladie, 2010. p11).

La micro finance apparaît de plus en plus comme un outil d'émancipation et de promotion de la condition féminine. Les objectifs visés sont multiples : augmenter leurs revenus et faciliter leur autonomie financière, stabiliser et professionnaliser leur activité entrepreneuriale, mais aussi, et peut-être surtout, améliorer leur statut au sein de la famille, renforcer l'estime qu'elles ont d'elles-mêmes, ou encore favoriser leurs capacités d'auto-organisation et donc d'expression et de revendication. La micro finance apparaît en quelque sorte comme un moyen d'augmenter l'autonomie et la liberté réelle des femmes (A.

Sen, 2009). Elle permet aux hommes de porter le pantalon dans le ménage. Mais elle facilite certainement comportement sources de dysfonctionnement des ménages.

### **2.3. Microcrédit à l'épreuve de la cohésion sociale au sein des ménages**

Le microcrédit octroyé aux femmes dans le département du Borgou n'a pas fait que des heureux dans les ménages. Son avènement a aussi des conséquences négatives dans la vie des ménages des bénéficiaires tant sur le plan social qu'économique. Sur le plan social, l'élément remarquable est l'effritement du tissu social dans les ménages du département du Borgou. Ainsi les différentes activités entreprises par les femmes grâce au MCPP ont profondément modifié les rapports des conjoints au sein des ménages. En effet, grâce à leur revenu, leur capacité contributive s'est nettement améliorée (100%). Ce qui amène leur époux à leur accorder de façon implicite, plus de place dans la prise de décisions même parfois au-delà des limites de la cellule familiale. Mais ces nouvelles opportunités sont brisées par le poids des contraintes structurelles. Le constat a montré que leur empowerment social, bien qu'amorcé se trouve dans l'impasse, du fait de la persistance des valeurs socioculturelles auxquelles sont attachés les époux du département du Borgou. Ces derniers, de peur de perdre définitivement leur autorité au sein des ménages, cherchent à maintenir la femme en situation de subordination. Ce que certaines femmes réfutent et à défaut d'instaurer l'égalité parfaite, cherchent à obtenir plus de liberté dans leur mobilité et plus d'autonomie financière. Ce tiraillement n'apaise pas les ménages mais plutôt est source de conflits. De peur d'affronter, tous les membres de leur belle famille encore conservatrice de valeurs socioculturelles, les femmes se résignent et à défaut d'abandonner leurs activités, réduisent leur mobilité en les circonscrivant dans le cercle immédiat et familial. Malgré ces restrictions, les femmes sont soumises aux tensions permanentes dans leur ménage. Les raisons s'articulent autour de la mobilité plus accrue des femmes qui se manifeste par leur absence quasi-totale dans le ménage. Elles sont souvent présentes dans les camps peulh et dans les marchés des villages environnants soit pour acheter, soit pour vendre les produits de leur commerce. Celles disposant d'un meilleur revenu préfèrent s'acheter un engin pour aller plus vite, gagner du temps et faire le maximum de courses. Dans ce cas précis, le crédit tout en favorisant l'empowerment des femmes, traduit automatiquement. un renforcement de leur mobilité, via l'achat d'un vélo, ou d'un engin. Selon (A-S. Soladie, 2010) une étude au Bangladesh démontre que, l'augmentation des revenus des femmes a impliqué un accroissement de leur mobilité. Dans le Borgou, il peut à juste titre être considéré comme un indicateur déterminant pour les femmes bénéficiaires des microcrédits. Car, certaines s'en sont procurées pour explorer les marchés. Cette mobilité que connaissent les femmes du département du Borgou, jusque-là confinées au village, voire au quartier constitue un impact majeur dans l'amélioration de leur statut. Cette mobilité qui n'est du goût de l'époux est souvent source de tension au sein du ménage En plus de la mobilité, l'élargissement de leur réseau social, de la perte de confiance avec des soupçons inavoués tous azimuts, du peu d'attention accordé par les femmes au ménage particulièrement sur les enfants et les époux. La hantise de l'implosion est quasi permanente au sein de leurs ménages. Nos observations et les témoignages ont également confirmé cet état de chose au sein des ménages et n'apaisent pas les époux qui risquent de perdre la patience.

Selon ces femmes bénéficiaires interrogées, les tensions se manifestent de diverses manières. Soit par l'indifférence totale des époux face aux différentes préoccupations des femmes, soit par des invectives. Parfois, les femmes sont soumises à des reproches acerbes des époux devant les enfants ou des amies. A leur tour, elles répliquent avec vigueur. Une scène qui souvent se termine par des violences physiques avec pour conséquence, la prise de position des enfants. Certains s'affilient à leur mère pendant que d'autres, cas souvent rare, s'attachent à leur père. Parfois même si l'entente revient, ce clivage persiste

et devient profond. Plusieurs raisons évoquées par les époux notamment le retard dans les repas, les ripostes violentes dans les réponses à donner à certaines préoccupations des maris ou parfois le mutisme qu'elles observent envenime les tensions au sein des ménages. Lors d'un focus groupe avec les hommes, ceux-ci ont signalé que les soins réguliers dont bénéficiaient les époux ne sont plus pratiqués avec le même enthousiasme. Cette nouvelle donne a également des répercussions dans l'intimité des conjoints. Dans la suite de leurs plaidoyers, les hommes se plaignent de la fatigue dont les épouses font preuve et du retour tardif au domaine conjugal. Dans leur mouvement de mobilité, il arrive aux femmes de passer la nuit ou faire plusieurs jours en dehors de leur foyer conjugal, privant ainsi les hommes de la sexualité. Ce qui fait qu'elles sont souvent soupçonnées d'avoir un amant au dehors. Ce qui est aussi une source de frustration des époux et qui, du coup, conduit à avoir des maîtresses. Cette situation fragilise les relations matrimoniales.

Lors des observations, nous avons surpris un couple en dispute. L'époux un mécanicien de 45 ans environ à Parakou demandait à son épouse :

« **Ka man bèrubira ?** » en baatonu qui signifie « *vas-tu m'empêcher de faire l'amour ?* ». Dans ce cas, les femmes sont souvent soupçonnées d'infidélité. Ce qui est souvent à l'origine des tensions répétées dans les ménages du département du Borgou. Cette nouvelle donne amène parfois les époux à envisager la polygamie pour tenter de résoudre leur problème.

## 2.4. Discussion

L'homme et la femme ont appelés à se compléter au sein du ménage pour mieux diriger les enfants et avoir un ménage satisfaisant. C'est pourquoi les valeurs culturelles qui enferment les femmes dans les ménages pour les travaux domestiques sont désormais du passé. Les femmes font partie intégrante du ménage et dans ce sillage doivent participer à la satisfaction des besoins du ménage. C'est pourquoi l'avènement des Institutions de micro finance et les microcrédits octroyés aux pauvres est la bienvenue. A travers le monde les femmes ont pris d'assaut cet outil pour exercer des activités économiques et participer aux côtés des époux à la satisfaction des besoins des ménages et réduire le taux de pauvreté. Plus de 84,2% des bénéficiaires du microcrédit dans le monde sont des femmes (ADA Dialogue, N°37, 2007). Cet outil s'est répandu dans le monde entier et le Bénin n'est pas resté en marge. A ce sujet, (M. Lelart, 2006, p3) affirmait qu' :

*« Il apparaît à la fois qu'elles sont plus souvent qu'à leur tour les clientes des IMF et que l'argent dont elles disposent ainsi, leur permet souvent, non seulement d'améliorer leur situation matérielle et celle de leur famille, mais de renforcer leur position à la fois dans leur couple et dans leur milieu social. Ces conséquences que favorise l'accès au crédit ne vont pas toujours de soi. Les femmes ont tendance à privilégier les dépenses de consommation. Elles ne contrôlent pas souvent l'argent dont elles disposent ».*

Pour confirmer cette assertion, (S. Chant, 1997) a essayé de montrer à travers plusieurs études dans diverses régions, le gab laissé par les hommes dans la satisfaction des besoins du ménage et qu'il revient aux femmes de combler avec les revenus des activités économiques. Dans l'une de ses études, elle est arrivée à révéler qu' :

*« A Guadalajara, Mexique par exemple Gonzalez de la Rochanote que les hommes ne contribuent que pour 50% de leurs salaires au fonds collectif du foyer. En Honduras, cela s'élève à 68% et, d'après ma propre recherche menée dans les villes mexicaines de PuertoVallarta, Leon et Queretaro en 1986, le pourcentage s'élève à 67,5 pour cent. Les femmes de leur côté, ont tendance à ne rien garder pour elles-mêmes, ce qui laisse plus d'argent disponible dans une famille gérée par les femmes pour les dépenses collectives du foyer » (S. Chant, 1997, p9).*

Dans ce même sillage, (D. Cohen, 1998, p32) affirmait :

*« Les mutations économiques et sociales que connaissent nos sociétés sont surtout d'origine interne et que le recours au protectionnisme renierait tout processus de développement. C'est le contrat social qu'il faut repenser en adoptant la politique de redistribution des revenus économiques ».*

Et à (K. Newland, 1979, p 102) de renchérir en ces termes :

*« Le monde a changé pour les femmes, il est temps à présent que la femme change le monde ».*

Cette nouvelle vision des femmes a souvent des répercussions sur l'harmonie des couples au sein des ménages. Les valeurs culturelles qui placent la femme au foyer pour des travaux domestiques ne sont plus correctement assumées. Ces travaux sont souvent confiés aux enfants ou à une tierce personne ce qui donne souvent de l'insatisfaction à l'époux. Les femmes doivent pouvoir concilier les deux activités du moment où les valeurs culturelles sont toujours de mise et que les hommes s'y attachent. De plus, l'insatisfaction de l'époux au lit qu'entraîne la nouvelle occupation des femmes ne fait qu'aggraver les tensions dans les ménages. Ce qui prend un coup dans la confiance qui existait. En effet, les multiples sorties à des heures indues ainsi que de multiples rendez-vous font peser des soupçons d'infidélité sur les femmes. Une autre étude menée en Inde a montré que les femmes ayant une grande mobilité sont également objet de nombreuses suspicions de la part de l'entourage du fait que, dans l'imaginaire collectif, une femme mobile est une femme de « *petite vertu* » (I. Guérin, J. Palier, B. Prévost, 2009). Les comportements déviants sont d'autant plus sanctionnés qu'ils remettent en jeu la réputation de la famille toute entière. C'est pourquoi, dans le département du Borgou les multiples sorties des femmes, les réseaux d'amitiés sont limités. Les femmes sont considérées comme des garantes des mœurs, de la moralité et de la responsabilité de la famille. Ce qui fait qu'elles doivent être exemptes de tout soupçon. L'ouverture sur le monde extérieur et la prise de conscience que l'horizon du village et du quartier n'est pas une frontière immuable représente sans doute un changement considérable. La découverte ou les changements qui interviennent dans les ménages ne sont pas des moments de changement de comportements mais l'adaptation à un nouveau mode de vie. Les époux doivent aussi tenir compte de l'équité aussi prônée à grand cris par les organismes internationaux, les ONG et des personnes morales pour harmoniser sa vision avec celle de l'épouse donc une intercompréhension est nécessaire.

## Conclusion

L'avènement des institutions de microfinance a favorisé l'émancipation financière des femmes béninoises en général et celles du département du Borgou en particulier. Avec ces petits crédits, les femmes occupent progressivement les espaces financiers réservés aux hommes dans la division traditionnelle du travail. Ces microcrédits dont elles ont pris d'assaut leur permet d'exercer des activités économiques pour être financièrement indépendantes de l'époux d'une part et satisfaire leurs propres besoins et celui des ménages d'autre part. Cette participation soulage les époux qui se trouvent de plus en plus épanouis. Pour les enfants, ils sont désormais satisfaits et bien encadrés. Cette nouvelle donne a tout de même eu des conséquences dans la cohésion sociale des ménages. Les époux toujours attachés à leurs comportements culturels n'attendent pas céder à certains comportements des femmes au sein des ménages. En effet, la mobilité trop poussée des femmes, leur absence quasi permanente dans les ménages, les nouveaux réseaux sociaux auxquels appartiennent les femmes, le retard et même le fait de confier la préparation du repas aux enfants ou à une tierce personne n'est pas acceptable par les époux qui le manifestent par des rejets des repas, le silence, les réponses acerbes etc. Le changement dans les comportements au lit sont des situations qui créent plus de tension et mettent en mal l'harmonie au sein

des ménages ; ce qui est parfois soldé par des séparations des couples ou à des phénomènes de polygamie ou des situations de deuxième bureau. Ce qui compromet l'éducation des enfants et la naissance des situations de jalousie. Il est alors impérieux que les couples s'entendent sur des bases solides pour l'harmonie au sein du ménage, ceci passe inéluctablement par l'adaptation des uns au nouveau mode de vie des ménages et à la conciliation des travaux domestiques aux nouvelles occupations.

## Références bibliographiques

- ADA DIALOGUE, 2007, Micro finance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question, N°37, Luxembourg, Dialogue, 201p
- BIAOU, Gauthier, 2005, Dimension économique et social du développement durable, Abomey-Calavi, CIFRED, Centre universitaire des Publications, 284p
- CHANT, Sylvia, 1997, Women-headed household: poorest of the poor? Perspectives from Mexico, Costa Rica and the Philippines, IDS, Bulletin28, 17p.
- COHEN, Daniel., 1998, Richesse du monde, pauvreté des nations, Paris, Poche, 176P
- FNM, 2011, Le parcours du FNM de façon périodique, bilan et Perspectives, FNM, Cotonou, 70p.FNM, 2012, Un succès de plus ! No 004, Cotonou, 60p.
- GUERIN, Isabelle, PALIER, Jane, PREVOST, Benoit., 2009, Femmes et micro finance : Espoirs et désillusions de l'expérience indienne, Paris, Edition des archives contemporaines et partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie, 102p
- INSAE, 2003, Projections Démographiques et étude prospective de la demande sociale au Bénin, tome 6, Cotonou, 201p.
- INSAE, 2006, Enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages, Cotonou, 142p.
- KABEER, Naila., 2008, Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et Objectifs du Millénaire pour le Développement, Paris, Kathala, 308p.
- Laboratoire AMEN, 2008, Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social, réalisé par FRIEDRICH EBERT STIFTUNG, 304pLELART, Michel, 2005, De la finance informelle à la micro finance, Paris, Editions des Archives contemporaines, AUF, 112p
- LELART, Michel, 2006, De la fonction informelle à la microfinance, in Revue du Tiers Monde, N°187, p673.
- NEWLAND, Kathleen, 1979, Femmes et société, Paris, éditions Denoël, 255p.
- PAUGAM, Serge., 2005, Les formes élémentaires de la pauvreté, Paris, PUF,47p
- PNUD, 1998, Rapport sur le développement humain au Bénin, Cotonou,247p.
- SEN, Armatya., 2009, Ethique et économie, Paris, PUF, 142pSIMMEL, Georges., 1998, Les Pauvres, Paris, PUF, 85p.
- SUZY Cheston, 2007, Les faits, rien ue les faits, M'dame : histoires de genre tirées des sources inattendues, in ADA Dialogue, N°37 Mai, 2007, pp13-26
- SOLADIE, Anne-Sophie., 2010, Micro finance et emporwerment des femmes rurales au Burkina Faso. Etude de cas du réseau des caisses populaires du Burkina-Faso, agence de Zabré, mémoire de recherche, Institut d'études Politique de Toulouse, 128p. Manuscrit
- YUNUS, Mohammad., 1997, Vers un monde sans pauvreté, Jean-Lattès, 352P.
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Microcr%C3%A9dit> consulté le 26/06/2011

TEVOEDJRE, Albert., 1978, *La pauvreté richesse des peuples*, Paris CEDEX Editions ouvrières, 6e Edition, 198p.